



TROUBLES DE L'ORALITÉ ALIMENTAIRE ET VERBALE DE L'ENFANT

De plus en plus d'enfants " tout venant " sont adressés aux Orthophonistes pour TOA. Qu'ils aient quelques jours de vie ou qu'ils soient adolescents, leur vie au quotidien peut être source de grandes difficultés, de stress et d'anxiété, pour eux, comme pour leurs parents. Cette formation vous permettra d'accompagner au mieux ces enfants et leurs parents, dans la prise en charge de ces troubles. Vous reverrez les caractéristiques et l'étiologie des TOA ainsi que les bilans, outils et protocoles permettant une prise en charge orthophonique adaptée.



Formatrice

Marie-Gabrielle BERGER, Orthophoniste en libéral depuis 20 ans, auprès d'une population d'enfants " tout venant ", des nourrissons aux adolescents, avec une forte recrudescence d'enfants présentant des TOA, et formatrice depuis plusieurs années (TOA, pédagogie positive, etc.). Elle est formée aux freins restrictifs. Elle fait également partie du réseau international des enfants sélectifs à table en tant que professionnelle de santé.

Attention : les parties 1 et 2 sont complémentaires et indissociables.

TROUBLES DE L'ORALITÉ ALIMENTAIRE ET VERBALE DE L'ENFANT - PRISE EN SOINS ORTHOPHONIQUE - PARTIE 1

DPC

FIF-PL

La partie 1 (2 jours) vous permettra de découvrir ou approfondir les caractéristiques et l'étiologie des TOA ainsi que les bilans spécifiques aux TOA. Vous y découvrirez l'importance d'une anamnèse approfondie, portant tant sur le développement de l'oralité de l'enfant, que sur ses compétences motrices et son intégration sensorielle. Vous apprendrez à mener une anamnèse complète, à en ressortir les éléments pertinents et à cerner les autres professionnels de santé avec lesquels vous pourrez travailler afin d'accompagner au mieux les patients.

Montpellier - 6 et 7 avril

Lyon - 11 et 12 mai

Genève - 1^{er} et 2 juin

Lille - 29 et 30 juin

Amiens - 3 et 4 juillet

Reims - 6 et 7 juillet

Nancy - 28 et 29 septembre

Tours - 23 et 24 novembre

Angers - 27 et 28 novembre

Rennes - 14 et 15 décembre

Brest - 18 et 19 décembre

DPC : 100 % financé + indemnisation 798 €

FIF-PL : prise en charge de 300 € + reste à charge de 232 €

Financement individuel : 532 €

Crédit d'impôts jusqu'à 315,56 €

TROUBLES DE L'ORALITÉ ALIMENTAIRE ET VERBALE DE L'ENFANT - PRISE EN SOINS ORTHOPHONIQUE - PARTIE 2

DPC

FIF-PL

La partie 2 (2 jours) vous permettra de découvrir et de tester des outils, des protocoles spécifiques, afin d'accompagner les patients présentant un TOA, des outils simples à mettre en place, adaptés à chaque patient, du nourrisson à l'adolescent. Des outils permettant de développer, à la fois les compétences motrices et sensorielles des enfants, mais également les compétences de leurs parents, souvent très démunis face aux difficultés de leur enfant.

Montpellier - 8 et 9 juin
Lyon - 22 et 23 juin
Genève - 7 et 8 septembre
Lille - 12 et 13 octobre
Amiens - 16 et 17 octobre
Reims - 19 et 20 octobre
Nancy - 7 et 8 décembre
Tours - 8 et 9 février 2024

Angers - 12 et 13 février 2024
Rennes - 21 et 22 mars 2024
Brest - 25 et 26 mars 2024

DPC : 100 % financé + indemnisation 798 €
FIF-PL : prise en charge de 300 € + reste à charge de 232 €
Financement individuel : 532 €
Crédit d'impôts jusqu'à 315,56 €

TROUBLES DE L'ORALITÉ ALIMENTAIRE ET VERBALE DE L'ENFANT : BILAN ET PRISE EN SOINS ORTHOPHONIQUE

DPC

FIF-PL

Cette formation vous permettra d'accompagner au mieux ces enfants et leurs parents, dans la prise en charge de ces troubles. Vous reverrez les caractéristiques et l'étiologie des TOA ainsi que les bilans, outils et protocoles permettant une prise en soins orthophonique adaptée, avec la mise en place d'un travail sensoriel et moteur, et d'un accompagnement permettant aux parents de mettre en place de nombreux outils à la maison.

Classe virtuelle - 5 et 6 septembre

E-learning - 7h

- Accès au module jusqu'à 2 mois
- Inscription possible toute l'année

DPC : 100 % financé + indemnisation 798 €
FIF-PL : prise en charge de 300 € + reste à charge de 232 €
Financement individuel : 532 €
Crédit d'impôts jusqu'à 315,56 €

DPC : 100 % financé + indemnisation 199,5 €
FIF-PL : 100% financé
Financement individuel : 150 €
Crédit d'impôts jusqu'à 150 €

DÉGLUTITION ORALITÉ ALIMENTATION - ENFANTS, IMC, POLYHANDICAP

DPC

FIF-PL

L'Orthophoniste a une place privilégiée dans la prise en charge des TOA. La bouche est l'organe commun à plusieurs fonctions : respiration, déglutition et phonation, et la perturbation de l'une retentira sur les autres. De plus, lors des bilans de retard de parole, il/elle est le/la mieux placé(e) pour dépister et traiter précocement les troubles liés au Syndrome de Dysoralité Sensorielle (hyper nauséux). La technique utilisée est la guidance parentale. Elle consiste à apprendre aux parents à mener une désensibilisation en les accompagnant jusqu'à la résolution définitive des symptômes tels que aversions alimentaires, vomissements et troubles de l'articulation de la parole. Seront également présentées des techniques originales et efficaces pour la rééducation linguale dans les traitements orthodontiques.



Formatrice

Catherine SENEZ est une Orthophoniste et consultante de renom dans le domaine des troubles de la déglutition et de l'oralité alimentaire. Elle est l'auteur d'un ouvrage sur la rééducation des troubles de l'oralité et de la déglutition aux éditions Broché.

Classe virtuelle - 7 et 8 décembre

Attention : le parcours initiale et le parcours complémentaire sont complémentaires et indissociables.

DPC : 100 % financé + indemnisation 798 €
FIF-PL : prise en charge de 300 € + reste à charge de 232 €
Financement individuel : 532 €
Crédit d'impôts jusqu'à 315,56 €

PARCOURS COMPLÉMENTAIRE : ENFANTS, IMC, AUTISTES, POLYHANDICAP, ADULTES, TRAUMA CRÂNIENS ET TROUBLES NEURO-DÉGÉNÉRATIFS

DPC

FIF-PL

Après avoir revu les étapes du développement de la fonction de déglutition, cette formation vous permettra de mieux comprendre la physiopathologie des adultes infirmes moteurs cérébraux, atteints d'une neuro-dégénérescence ou traumatisés crâniens... Ainsi, vous optimiserez dépistage et stratégies de rééducation en vue de rétablir la déglutition et l'alimentation orale des patients concernés.

Classe virtuelle - 26, 27 et 28 avril
Classe virtuelle - 25, 26 et 27 janvier 2024

DPC : prise en charge de 532 € + reste à charge de 128 €
+ indemnisation 798 €
FIF-PL : prise en charge de 450 € + reste à charge de 210 €
Financement individuel : 660 €
Crédit d'impôts jusqu'à 473,34 €

MONTESSORI EN ORTHOPHONIE

FIF-PL

Maria Montessori fut l'une des premières femmes médecin d'Italie. Pour son premier poste, elle travailla dans un service de psychiatrie infantile. Forte de sa formation scientifique, elle élaborà à son tour un ensemble de fondements théoriques et d'outils scientifiques, appelés communément «la pédagogie Montessori», destinés à répondre aux besoins de ces enfants en difficulté d'apprentissage, puis les adapta à tous les enfants.

Christine Nougarolles propose ici de revenir à une utilisation dans la pathologie chez les enfants et les adolescents, mais aussi de faire des liens vers les adultes atteints de troubles cognitifs. Pour ce faire, des allers-retours seront intégrés entre les éléments théoriques de l'époque du Dr Montessori et des liens vers les résultats issus de la recherche en neurosciences actuelle.



Formatrice

Christine NOUGAROLLES, orthophoniste depuis plus de 26 ans, formatrice et éducatrice Montessori depuis plus de 17 ans, applique depuis de nombreuses années les principes Montessori à sa pratique clinique en orthophonie. Dans ce cadre, elle a déposé sa marque " Montessori en orthophonie® " à l'INPI. Elle est experte-consultante pour des soutenances de mémoires dans le domaine " Montessori " ou pour des articles, et enfin autrice de " L'Approche Montessori en orthophonie ", paru en avril 2021 chez DeBoeck supérieur.

Attention : les modules 1-A et 1-B sont complémentaires et indissociables.

○ **MODULE 1-A : DANS LE CADRE DE LA RÉÉDUCATION DES TROUBLES DE LA COMMUNICATION ET DU LANGAGE ORAL**

Hyères - 22, 23 et 24 novembre

○ **MODULE 1-B : DANS LE CADRE DE LA RÉÉDUCATION DES TROUBLES DE LA COMMUNICATION ET DU LANGAGE ÉCRIT**

Challes-les-Eaux - 1^{er}, 2 et 3 mars

Hyères - 20, 21 et 22 mars 2024

○ **MODULE 2 : DANS LE CADRE DE LA RÉÉDUCATION DES TROUBLES DE LA COGNITION MATHÉMATIQUE**

Challes-les-Eaux - 7, 8 septembre, 16 et 17 novembre

Hyères - 19, 20 septembre, 14 et 15 novembre 2024

FIF-PL : prise en charge de 450 €
+ reste à charge de 210 €
Financement individuel : 660 €
Crédit d'impôts jusqu'à 473,34 €

FIF-PL : prise en charge de 600 €
+ reste à charge de 240 €
Financement individuel : 840 €
Crédit d'impôts jusqu'à 631,12 €

COMMUNICATION ENRICHIE PAR LES SIGNES ADAPTÉE AUX PRATIQUES ORTHOPHONIQUES

DPC

FIF-PL

L'objectif général de cette formation est de comprendre l'intérêt d'une communication enrichie par les signes grâce à l'association simultanée de signes (issus de la LSF) à la chaîne parlée. Le signe constitue la superposition de plusieurs canaux : visuel, kinesthésique et symbolique, qui vient alors renforcer l'input verbal, offrant ainsi un accès au concept facilité. L'utilisation des signes permet donc une meilleure individualisation/compréhension des unités lexicales, un ancrage sémantique facilité et une visibilité des relations morphosyntaxiques. Dans un second temps, le signe pourra éventuellement être utilisé par le patient lui-même, ce qui lui permettra d'étayer son expression. Cette formation a également pour objectif d'observer sa propre posture de communication et de tendre vers davantage de cohérence corps/discours.

La communication enrichie par les signes constitue un précieux outil de CAA (Communication Augmentative et Alternative) pour un large panel de patients.



Formatrice

Laure LECULIER, Orthophoniste depuis 15 ans, a orienté sa pratique vers les patients sourds ou avec des troubles de langage oral sévère. Parallèlement, elle est devenue animatrice puis formatrice " Signe avec moi " et propose depuis 2016 une formation de communication enrichie par les signes à destination des Orthophonistes.

Challes-les-eaux - 29 septembre et 10 novembre

Macon - 6 octobre et 17 novembre

DPC : 100 % financé + indemnisation 798 €

FIF-PL : prise en charge de 300 € + reste à charge de 232 €

Financement individuel : 532 €

Crédit d'impôts jusqu'à 315,56 €

COGNITION MATHÉMATIQUE ET DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE : PRISE EN SOIN ORTHOPHONIQUE

FIF-PL

Le Trouble Spécifique des Apprentissages Mathématiques (TSAM) est moins étudié que les autres troubles spécifiques des apprentissages alors que sa prévalence est la même que pour les troubles spécifiques du langage écrit.

Ces dernières années, la recherche dans le domaine de la cognition mathématique a fait de nombreuses avancées. Ces études contribuent à mieux comprendre le développement typique des activités numériques et du calculs et pointent les processus cognitifs mis en cause dans les difficultés d'apprentissage.

Cette formation proposera une synthèse des apports théoriques récents dans ce domaine et tentera de faire le pont entre théorie et pratique en donnant des pistes d'intervention basées sur les principes d'une intervention efficace.



Formatrice

Orthophoniste depuis 20 ans avec des expériences variées, **Nathalie BODIN JOUANIN** s'est intéressée dès le début de sa pratique à la rééducation des difficultés en mathématique. Formée initialement à la théorie constructiviste de la cognition, la prise en compte de l'évolution des connaissances sur les apprentissages de l'enfant et la démarche EBP ont fait évoluer ses pratiques. Depuis 2017, elle participe à des actions de formations initiales ou continues auprès d'orthophonistes mais également d'autres professionnels (soignants, personnels médico-sociaux) dans différents champs de compétences de l'orthophonie.

Nantes - 6 et 7 octobre

Rouen - 1^{er} et 2 décembre

FIF-PL : prise en charge de 300 € + reste à charge de 232 €

Financement individuel : 532 €

Crédit d'impôts jusqu'à 315,56 €

RÉFLEXES ARCHAÏQUES ET INTÉGRATION MOTRICE PRIMORDIALE

Les réflexes primitifs ou archaïques sont des réactions involontaires principalement présentes chez le nouveau-né. Ils forment le facteur le plus essentiel dans la mise en place de nos comportements, de notre réussite scolaire, ainsi que dans notre vie physique, émotionnelle et cognitive. La non-intégration d'un réflexe peut être la cause d'un parasitage de nos sphères cognitive (raisonnement, mémoire, apprentissage), posturale (équilibre, coordination, motricité) et émotionnelle (gestion du stress, bien être, estime de soi) et risque de se manifester lorsque nous sommes sous stress ou en situation d'apprentissage. L'I.M.P. (intégration sensori-motrice primordiale) est une approche éducative sensorimotrice qui permet d'identifier et d'intégrer les réflexes et mouvements primordiaux non-intégrés, chez l'enfant et l'adulte, à l'aide de mouvements et de procédures de rééquilibrage simples, agréables et rapides à pratiquer. Cette formation sur 4 jours constitue une bonne introduction à l'I.M.P. tout en permettant d'acquérir, en plus d'une évaluation précise des réflexes en quelques minutes, des outils facilement utilisables en cabinet qui pourront être mobilisés en complément des pratiques paramédicales déjà existantes en les potentialisant.



Formatrice

Orthophoniste et praticienne en réflexes et mouvements primordiaux, **Stéphanie LE SAOÛT** est certifiée en IMP (Intégration Motrice Primordiale) et en Arkaflexes.

Rennes - 1^{er}, 2 juin, 5 et 6 octobre

Financement individuel : 840 € + Matériel préalable à acquérir : le kit de balles d'automassages à 41€ (commande groupée à régler auprès de votre formatrice)
Crédit d'impôts jusqu'à 631,12 €

RÉÉDUCER PAR LES ODEURS : QUELLES APPLICATIONS EN PRATIQUE ORTHOPHONIQUE ?

FIF-PL

Au sein de nombreuses prises en soin orthophoniques, nous pouvons utiliser l'olfaction : pour stimuler ou restaurer la mémoire, le langage, la communication dans les troubles neurogériatriques et neurologiques y compris les "brouillards cognitifs" des Covid longs, pour favoriser un comportement alimentaire axé sur le plaisir de manger et l'intérêt porté aux aliments dans les troubles de l'oralité alimentaire, pour entraîner la respiration nasale dans les troubles oro-myo-fonctionnels, pour réguler la sensibilité olfactive et gustative dans les troubles de l'intégration neurosensorielle, notamment dans l'autisme, pour réhabiliter l'alimentation et l'olfaction chez les patients sous nutrition artificielle et dans les cancers (VADS), et pour prendre en soin la dysphagie et lutter contre la dénutrition des personnes âgées. Enfin, cette approche thérapeutique olfactive peut être un outil pour les rééducations du langage et des TDAH.



Formatrice

Orthophoniste depuis plus de 30 ans, **Florence PHILIPPE** a exercé durant plusieurs années en IME auprès d'enfants et d'adolescents porteurs de handicaps multiples et en cabinet libéral, puis en libéral exclusivement. Aujourd'hui formatrice et maître de stage pour des centres de formation, elle a développé, depuis des années, une pratique dans les troubles neurologiques et neuro dégénératifs, les troubles neurodéveloppementaux et les TSA, les troubles oro-myo-fonctionnels et de l'oralité, et utilisé l'olfactothérapie comme outil dans nombre de ces prises en soin. Depuis 3 ans, elle s'est davantage formée à ces troubles et a développé une prise en soins spécialisée des anosmies/agueusies/dysosmies/dysgueusies. Selon elle, l'olfactothérapie ou l'utilisation de l'olfaction peut devenir un outil orthophonique puissant dans des applications cliniques diverses, bien au-delà de la seule rééducation des dysosmies/dysgueusies.

Nous consulter pour les dates

FIF-PL : prise en charge de 300 € + reste à charge de 232 €
Financement individuel : 532 €
Crédit d'impôts jusqu'à 315,56 €

AUTISME : ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT BASÉ SUR SON FONCTIONNEMENT NEURO-ATYPIQUE

DPC

En France, depuis le début des années 2010, les classifications médicales internationales intègrent désormais le TSA au sein de la catégorie générale des Troubles Neuro-développementaux. Une plus grande sensibilisation et médiatisation des personnes autistes mènent à recevoir ces patients de plus en plus précocement en consultation auprès des orthophonistes.

Pour autant, à ce jour, le fonctionnement interne de la personne autiste reste peu voire mal connu. La plupart des accompagnements sont proposés à partir d'un prisme neuro-typique. Dorénavant, les connaissances scientifiques et cliniques offrent la possibilité de lire plus justement leur fonctionnement et ainsi les accompagner en respectant leur développement neuro-atypique.

Ainsi, la formation sur un format de deux jours en présentiel vise à offrir les clés pour disposer d'une compréhension actualisée des personnes autistes mais aussi de pistes rééducatives pour accompagner enfants et adolescents TSA à travers les soins orthophoniques.



Formatrice

Sabrina AYOUAZ est orthophoniste, spécialiste des patients TSA. Son intérêt est marqué pour le handicap et la compréhension du fonctionnement interne des personnes autistes. Elle accompagne les enfants et adolescents dès le diagnostic en séance individuelle, en collaboration avec le CHU de référence et en guidance familiale. Elle a la volonté de transmettre ses connaissances au plus grand nombre afin de sensibiliser les professionnels à cette particularité qu'est l'autisme.

Montpellier - 8 et 9 juin

Aix-en-Provence - 12 et 13 octobre

DPC : 100 % financé + indemnisation 798 €

Financement individuel : 532 €

Crédit d'impôts jusqu'à 315,56 €

EDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) - ATTESTATION OFFICIELLE 42H

DPC

FIF-PL

L'équipe est une force ! Cette formation pluridisciplinaire de 42h vous permettra d'acquérir les compétences requises pour délivrer l'éducation thérapeutique. Trois formateurs certifiés vous accompagneront sur ces 6 journées pour vous aider à mettre en place vos projets d'ETP en situation réelle. Vous optimiserez vos compétences techniques, organisationnelles, relationnelles et pédagogiques pour mieux accompagner les patients dans leur autonomisation.



Formateurs

Médecin, formateur, formé à l'ETP

Et/ou Infirmiers, formateurs, DU d'Education Thérapeutique ou formés à l'ETP

Et/ou Diététiciens, formateurs, DU d'Education Thérapeutique ou formés à l'ETP

En équipe pluriprofessionnelle

Valence - 3, 4, 5 mai, 12, 13 et 14 juin

Saint-Etienne - 31 mai, 1er, 2 juin, 3, 4 et 5 juillet

Grenoble - 12, 13, 14 septembre, 10, 11 et 12 octobre

Lyon - 25, 26, 27 septembre, 18, 19 et 20 octobre

Montpellier - 6, 7, 8 novembre, 4, 5 et 6 décembre

DPC : prise en charge de 532 € + reste à charge de 968 € + indemnisation 798 €

FIF-PL : prise en charge de 750 € + reste à charge de 750 €

Financement individuel : 1500 €

Crédit d'impôts jusqu'à 901,6 €

VOS FINANCEMENTS



- **DPC** : 100% financé - Prise en charge de 2 jours / 14 heures de formation par an par l'ANDPC + Indemnisation de 798€ pour 2 jours de formation présentiel ou classe virtuelle ou 199,5€ pour 7 heures de formation en e-learning.

- **FIF-PL** : Forfait annuel grâce à votre cotisation annuelle auprès de l'URSSAF : Prise en charge de 5 jours de formation par an (dans la limite de 150€ par jour).

- **Financement individuel** : Déduction fiscale et crédit d'impôts possibles*, pour la totalité ou pour vos restes à charge. Ce crédit d'impôts est égal à : 2X nombre d'heures effectives de formation x SMIC horaire en vigueur (11,27€ au 1^{er} janvier 2023). *Exemple : Le crédit pour une formation de 14h est de 315.56€ (dans la limite de 40h).* Pour en bénéficier, vous devez remplir une déclaration spéciale Cerfa N° 12635*08. Celle-ci doit être jointe à la déclaration annuelle de résultats. Si besoin, consultez votre comptables).

Bon à savoir : dans le cadre de vos dépenses liées à la formation, les frais sont assimilés à des frais professionnels : pensez bien à les déclarer lors de votre déclaration d'impôts !

***Crédit d'impôts** lié aux dépenses associées à la formation continue – plafonné à 40h par an – Montant basé sur le SMIC horaire. Bénéficiez du crédit d'impôts «pour dépenses de formation des dirigeants».

VOTRE CONTACT

Votre conseillère reste à votre disposition pour plus d'informations, pour vous communiquer les programmes détaillés, ou pour vous accompagner dans votre démarche d'inscription.

Alizé CAILLON

Tél. : 04 37 46 18 57 / 07 88 09 78 12

E-mail : a.caillon@poleformation-sante.fr

www.poleformation-sante.fr

Pôle Formation Santé - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon 69009 LYON

Retrouvez-nous sur  


processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au titre des actions suivantes :
**ACTIONS DE FORMATION,
ACTIONS DE FORMATION
PAR APPRENTISSAGE,
ACTIONS PERMETTANT DE
VALIDER LES ACQUIS DE
L'EXPÉRIENCE.**



N° 2507